

INTERVENANT-EXPERT

Date de cette version	3 novembre 2021		
Coordonnées			
Prénom	Louis		
Nom de famille	Marquis		
Titre professionnel	Avocat, Ad. E.		
Accréditation(s) IMAQ	<input checked="" type="checkbox"/>	Médiateur(trice)	<input checked="" type="checkbox"/> Arbitre
Autre(s) accréditation(s) (Veuillez préciser titre et organisation)	1- médiateur accrédité et arbitre accrédité (IMAQ: Institut de médiation et d'arbitrage du Québec); 2- médiateur accrédité et arbitre accrédité (Centre Permanent d'Arbitrage et de Médiation du Centre Africain pour le Droit et le Développement); 3- médiateur accrédité et arbitre accrédité (Centre d'arbitrage et de médiation de Dakar).		
Langue(s) parlée(s)	français, anglais		
Langue(s) écrite(s)	français, anglais		
Nom de l'organisation	Marquis - médiation et arbitrage inc., affilié à Professionnels en règlement des différends (PRDSA)		
Adresse complète	1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1610, Montréal, QC, H2Z 1S8		
Téléphone principal	514-347-4355	Autre tél.	
Courriel	louis.marquis@prdsa.ca	Site web	www.louismarquis.ca
Lien LinkedIn	https://www.linkedin.com/in/louis-marquis-ad-e-ll-m-ph-d-0bbb8a32/		
Taux horaire	200 \$		
Éducation : Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en prévention et règlement des différends (PRD) (maximum 10)			
Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)	
La médiation dans les relations de travail (formation)	Conférence des arbitres du Québec	20 au 24 août 2018	
La pratique de la médiation: tendances et enjeux (formation)	Faculté de droit, Université de Montréal	12 février 2018	
Une gestion d'instance productive (formation)	École d'été de la justice francophone	23 juin 2017	
Le nouveau Code de procédure civile du Québec (formation)	Barreau du Québec	25 novembre 2015	
Osez régler autrement (formation)	Congrès de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	4 novembre 2015	
Émergence des PRD; Nouveau Code, Nouvelle Culture (formation)	Congrès de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada	22 au 24 octobre 2014	
Concepts et principes fondamentaux de l'arbitrage (cours)	Faculté de droit, Université de Sherbrooke	1999-2000	
Journées Paul-Robert (5 journées de formation en arbitrage)	Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec	1990-1991	
Journées Paul-Robert (5 journées de formation en arbitrage)	Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec	1989-1990	
Pacific Settlement of Disputes (cours)	University of Cambridge	1987-1988	

Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en droit, génie, architecture, comptabilité, estimation des coûts de construction, ou autre sujet pertinent (autre qu'en PRD) (maximum 10)

Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)
Le management pour cadres (formation)	École de technologie supérieure (ÉTS)	26 sept. 2016
Mesurer les enjeux juridiques en ingénierie (formation)	Ordre de ingénieurs du Québec	13 mai 2014
Comprendre le droit de passage et les matières immobilières (formation)	Association des professionnels en droit de passage et immobilier du Québec	10 mai 2013
Les processus de gestion (formation)	Programme de maîtrise en management public	2 déc. 2008
Comprendre les différends scientifiques et techniques (formation)	Congrès de l'Association francophone pour le savoir	15 mai 2001
Ph.D. (doctorat en droit)	University of British Columbia	2000
LL.M. (maîtrise en droit)	University of Cambridge	1988
LL.B. (baccalauréat en droit)	Université de Sherbrooke	1986
Cours de comptabilité et droit	Programme de baccalauréat en droit	1985

Expérience professionnelle : *Veillez préciser votre expérience professionnelle*

Organisation	Titre / fonction	Date (année)
Marquis - médiation et arbitrage	Avocat; médiateur; arbitre; enquêteur; formateur en médiation et en arbitrage au Québec, au Canada, en Europe et en Afrique (ex.: formation en médiation en juillet 2017 auprès de l'APIX - Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux du Sénégal)	1989-
École de technologie supérieure (ÉTS)	Secrétaire général et avocat général	2012-2017
Université Laurentienne - Laurentian University	Vice-recteur et professeur	2010-2012
Université de Sherbrooke	Secrétaire général, vice-recteur et avocat général	2005-2009
Université de Sherbrooke	Doyen de la Faculté de droit	2000-2004

Expérience à titre d'arbitre ou de médiateur dans le domaine de la construction et/ou dans le règlement des différends dans le cadre de contrats de construction : *Veillez fournir les détails de 10 dossiers où vous avez agi comme médiateur(trice) ou arbitre, sans donner d'information confidentielle. Maximum trois lignes par dossier.*

1. Médiateur: dans le cadre de la construction d'un immeuble de 15 étages, réclamation par l'entrepreneur général vis-à-vis le donneur d'ouvrage de sommes additionnelles de 2 millions\$ en raison de la découverte de veines d'eau qui inondaient les stationnements souterrains. Afin de remédier à la situation, des travaux correctifs étaient requis.
2. Arbitre: un contrat de construction et de démarrage d'une centrale thermique avait été conclu entre un entrepreneur et une entreprise environnementale. Celle-ci prétendait que le fonctionnement de la centrale n'était pas conforme aux normes environnementales, contrairement au contrat. Elle réclamait 1,8 million\$ de l'entrepreneur.
3. Médiateur-facilitateur: une municipalité avait fait don d'un immeuble à une institution en contrepartie d'un investissement minimal de 5 millions\$ dans l'édifice. Les parties ont eu un désaccord relativement aux exigences et aux échéances applicables à cet investissement. La municipalité entendait reprendre la propriété de l'édifice.
4. Médiateur: des dépassements de coûts de 3,5 millions\$ avaient été constatés au sujet de quatre contrats à exécution sur demande (plomberie, électricité, revêtement, menuiserie). Avant la fin des contrats en question, le donneur d'ouvrage a manifesté son intention de résilier les contrats, ce à quoi les entrepreneurs se sont opposés.
5. Médiateur: la construction d'un immeuble inter-générationnel avait été marquée de nombreux ratés dans la construction même ainsi que de dépassements de coûts. Le différend impliquait le propriétaire, l'architecte et l'entrepreneur. Le total des réclamations respectives était de 800 000\$.
6. Arbitre: à la suite d'une convention de pré-occupation d'une unité d'habitation dans un condominium, des vices de construction avaient été constatés et les occupants avaient cessé leurs paiements. L'entrepreneur avait exprimé son intention de reprendre l'unité d'habitation. Le total des réclamations respectives était de 400 000\$.

7. Médiateur: un appel d'offres avait été lancé afin de retenir les services d'un gérant de projet. La valeur du contrat était estimée à 2 millions\$. Or, l'appel d'offres avait été jugé trop restrictif par deux des firmes intéressées à soumissionner et elles exigeaient une correction de l'appel d'offres afin de le rendre plus équitable.
8. Médiateur-facilitateur: des travaux d'arpentage avaient supposément été mal exécutés. Cela avait entraîné des corrections aux plans et devis et des coûts imprévus pour la construction de l'édifice. La firme d'arpenteurs déclinait toute responsabilité. La réclamation du donneur d'ouvrage était de 500 000\$.
9. Médiateur: un appel d'offres avait été lancé afin d'octroyer un contrat de construction. Une seule soumission avait été déposée et elle dépassait largement l'estimation faite par les professionnels architectes. Le donneur d'ouvrage voulait annuler l'appel d'offres, ce à quoi s'opposait le soumissionnaire. Le montant en jeu était d'environ 1,8 million\$.
10. Arbitre: une régie intermunicipale de valorisation de matières résiduelles avait octroyé un contrat à une firme spécialisée consistant à procéder au recouvrement final d'un site d'enfouissement et à la mise en place d'un réseau de captage de biogaz. Selon la régie, les travaux avaient été mal exécutés et elle réclamait 50 000\$ à la firme.